

C'est le moment de soutenir le NPA !

Écrit par flo

Lundi, 25 Décembre 2017 18:49 - Mis à jour Mardi, 27 Février 2018 23:47

Cette année encore, la souscription sera vitale pour nos finances. Pas de dépenses courantes 2018 sans souscription 2017, sans parler du reste... Nous ne pouvons compter que sur les cotisations et les dons pour imprimer nos tracts, affiches et autocollants, payer le déplacement des militants dans le cadre d'activités internes ou externes, rémunérer nos quelques permanents, payer nos locaux, participer aux échéances unitaires, etc.

Quelque soit la forme ou le front de vos luttes quotidiennes, nous serons tous d'accord sur un point : Macron est le gendre idéal de sa classe. Tout son projet n'est qu'approfondissement et potentiel aboutissement d'une réaction néo-libérale désormais aussi vieille que lui. Régression sociale avec la remise en cause de plus d'un siècle de luttes sociales : destruction du code du travail et du principe même de sécurité sociale. Régression démocratique avec le retour au sources d'une Ve République épanouie : l'Etat fort.

Deux régressions, deux fronts inséparables pour gagner une guerre de classe dont les effets sont connus : explosion des inégalités et des discriminations, décomposition politique et sociale, dérégulation climatique et écologique. Sans riposte d'ampleur, nous le savons, la réaction ne s'arrêtera pas là. De leur point de vue, il y a encore beaucoup à détruire. C'est dire le défi qui nous attend. Mais rien n'est terminé, rien n'est perdu. Pour cela, dans la rue, sur les lieux de vie, de travail et d'étude, il faudra à notre camp social de l'unité, de la radicalité, de la démocratie, des masses en mouvements, de l'auto-organisation, un projet et une stratégie, mais aussi des organisations syndicales... et politiques. Et c'est là que le NPA peut jouer son rôle. Alors soutenez-nous ! 300 000€ pour le NPA !

faîtes un don ☐ !

2 moyens de paiement : le chèque à l'ordre de «NPA souscription» à envoyer au NPA c/o Maison des Passages

ou la carte bleue en ligne à <https://souscription.npa2009.org/>

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant